

Le 10 mars 2020 – FL/PK

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU MERCREDI 29 JANVIER 2020

Le conseil syndical de l'Association Syndicale Autorisée du Parc s'est réuni le mercredi 29 janvier 2020, à 20h30, dans la salle Wagrez, au siège de l'Association, sous la présidence de M. François Lejealle, Président.

Présents : **François Lejealle** (Président), **Nathalie Ganzel** (Vice-Président), **Philippe Alric** (Secrétaire général) **Guy Lobel** (trésorier), **Jean-Jacques Chiozzi** (syndic) **Christian Marc** (syndic), **Sandra Ta-Ngoc** (Syndic), **Joël Crevoisier** (syndic), **Frédéric Delmas** (syndic), **Jean-Luc Gayet** (syndic), **Christopher Welton** (syndic) **Nathalie Passedouet** (syndic suppléant), **Jean-Luc Pottier** (syndic suppléant), **Jean-Claude Girot** (maire-adjoint) et **Serge Godaert** (maire-adjoint)

Absent excusé : **Sabine Marniquet** (syndic)

00 °° 00

Le quorum (au moins sept syndicats présents ou représentés) étant dépassé, le président déclare la séance ouverte à 20h35.

I. Approbation des comptes-rendus des réunions du conseil syndical

- Le projet de compte-rendu de la réunion du conseil syndical du mercredi 13 novembre 2019 a été approuvé à l'unanimité des syndicats de l'ASP.
- Le projet de compte-rendu de la réunion du conseil syndical du mercredi 18 décembre 2019 a été approuvé à l'unanimité des syndicats de l'ASP.

II. Rapport des commissions

➤ **Budget-Finance (Guy LOBEL)**

▪ **Approbation conditionnelle du compte administratif 2019**

Le rapport financier de l'année 2019 sera distribué aux propriétaires dans le « Parc Actualité » et soumis au vote lors de l'assemblée générale prévue le mardi 24 mars 2020. Il présente le résultat budgétaire de l'exercice tel qu'il ressort du compte administratif.

Le trésorier présente et commente le projet de compte administratif de l'année 2019 :

- Les dépenses totales de l'année ont augmenté de 16,08 % par rapport à 2018 avec une hausse de 10,24% des dépenses de fonctionnement. En ce qui concerne les dépenses de personnel, elles ont augmenté de 4,91% en masses brutes mais la hausse est en réalité de 2,19 % si on intègre les remboursements de la Mutualité sociale agricole (MSA) pour les indemnités journalières. Les dépenses d'investissement sont passées de 340 729 euros à 474 712 euros.
- Les recettes de l'année 2019 sont en hausse de 6,32% compte tenu de la hausse des recettes de fonctionnement. Les recettes d'investissement restent limitées par les subventions communales d'un montant total de 172 000 euros.

Le conseil syndical décide à l'unanimité d'approuver, sur le principe et en attendant du compte de gestion du comptable public, le compte administratif 2019 tel qu'il est présenté.

L'approbation définitive du compte administratif et le vote du compte de gestion 2019 seront à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil syndical.

➤ **Administration Générale – Sécurité – Juridique (Philippe ALRIC)**

▪ **Approbation des rapports d'activité 2019**

Philippe Alric, Secrétaire général, soumet au vote les rapports d'activité de l'année 2019. Ces rapports sont approuvés à l'unanimité et seront publiés dans le « Parc actualité n°84 »

➤ **Communication (Nathalie GANZEL)**

▪ **Parc actualité n° 84**

Le Parc actualité est en cours de rédaction. Il a fait peau neuve avec quelques modifications en ce qui concerne les polices de caractère et les couleurs. Le but est de tendre vers la charte graphique du nouveau site Internet.

- **Point sur l'avancement du site Internet**

Les syndicats seront destinataires d'éléments concernant le site Internet pour lesquels il faudra faire un retour.

Concernant les sites remarquables qui pourraient être identifiés dans le Parc, Nathalie Ganzel demande de bien vouloir faire remonter les éventuelles idées auprès de la commission communication.

Pour l'assemblée générale du 24 mars, un nouveau format de la convocation est en cours de réalisation et devra être validé.

- **Urbanisme (Sandra TA-NGOC)**

- **Compte-rendu de la réunion DUADE du 28 janvier 2020**

- Dossiers de permis de construire : 4 permis dossiers déposés, 2 acceptés et 2 refusés.
- Dossiers des déclarations de travaux : 16 dossiers ont été déposés, 3 ont fait l'objet d'un refus et 13 acceptées.

Le détail de la revue des dossiers de permis de construire et de déclarations de travaux consultés est disponible au secrétariat de l'ASP

Serge Godaert, maire-adjoint, souligne qu'il n'est pas facile pour la DUADE de faire une veille sur l'ensemble du Parc. D'où l'importance d'une collaboration étroite entre les services de la ville et l'ASP.

- **Voirie et circulation (François LEJEALLE)**

- **Travaux de voirie 2020**

Les travaux de voirie de l'année 2020 auront lieu, comme chaque année, au mois de mai. Une commission sera réunie pour décider de la liste des avenues qui seront concernées par le programme de voirie.

- **Espaces verts (Christian MARC)**

Les travaux d'élagage-abattage réalisés par la société SMDA, titulaire du marché public, ont commencé en janvier et devraient se terminer début mars.

- **Développement Durable et Environnement (Joel CREVOISIER)**

- **Projet de ruches dans le Parc**

Joël CREVOISIER informe qu'il a été contacté par un ancien apiculteur de l'hippodrome qui est à la recherche d'un espace pour installer sa ruche. Les ruches se trouvant dans l'hippodrome ont dû être retirées compte tenu de sa fermeture.

Au vu de l'état d'avancement du projet, (finalisation du cahier des charges notamment) rien ne se fera avant l'année 2021. 3 apiculteurs sont d'ores et déjà intéressés.

Jean-Claude Girot, maire-adjoint, s'étonne du fait que les apiculteurs aient été « expulsés » de l'hippodrome car non seulement France galop a l'obligation d'entretenir les pistes mais il reste un accès au Golf. Les apiculteurs concernés devraient renégocier avec France Galop.

Joël CREVOISIER termine en précisant que le projet de ruches dans le Parc sera un des sujets prioritaires après l'assemblée générale.

➤ **Activités hippiques (Jean-Jacques CHIOZZI)**

Le centre d'entraînement de Maisons-Laffitte est en cours de travaux avec notamment la réfection des pistes et du sol en sable fibré. Nul doute qu'à la fin des travaux le site d'entraînement de Fromainville sera magnifique.

Côté activité hippique la période est calme à Maisons-Laffitte, les chevaux de course sont soit en meeting (Pau ou Cagnes), soit au repos au haras.

III – Divers

▪ **Dates des prochaines réunions**

- **Réunion avec l'ASA du Lys Chantilly : mercredi 26 février, 19h00**, salle Raymond Wagrez
- **Bureau : mercredi 4 mars, 20h30**, salle Raymond Wagrez
- **Conseil syndical : mercredi 1^{er} avril, 20h30**, salle Raymond Wagrez

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h50.

Le Président

François Lejealle